



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir · Mobiliser · Accélérer

COVOITURAGE

MAISON ... ÉCOLE

BUREAU ... CHEZ MOI

COLLOC' ... FAC

Divisez vos coûts par deux

**Le covoiturage du quotidien,
des trajets qui nous rapprochent.**



**Les avantages
pour ma collectivité**



**Développer le covoiturage :
mode d'emploi**



**Témoignages
et bonnes pratiques**



Le covoiturage du quotidien, **qu'est-ce que c'est ?**

On appelle covoiturage du quotidien les trajets partagés en voiture de moins de 80 km, effectués plusieurs fois par semaine. Aujourd'hui, 80% de ces trajets sont effectués seuls. Le plan national du covoiturage se fixe pour objectif d'atteindre les 3 millions de trajets en covoiturage à l'horizon 2027.

Les avantages **pour ma collectivité**

- Moins de trafic routier et d'encombrement sur son territoire.
- Moins de pollution atmosphérique et sonore.
- Des économies pour les utilisateurs, conducteurs et passagers.
- Une offre de transport complémentaire aux transports collectifs en particulier dans les territoires péri-urbains et ruraux.

Les mesures possibles **à mettre en place**

Infrastructures

- **Instaurer des lignes de covoiturage**

Il s'agit d'itinéraires matérialisés qui permettent la massification des rencontres potentielles entre conducteurs et passagers. L'opportunité d'élever la pratique au rang de transport en commun à part entière !

- **Réserver au covoiturage la circulation sur des voies routières**

Un véritable gain de temps pour les covoitureurs.

- **Construire des aires de covoiturage**

Pour faciliter et encourager la pratique, réservez des emplacements au stationnement pour les covoitureurs sur un parking nouveau ou existant.

- **Positionner des arrêts de covoiturage**

Pour faciliter la prise en charge et la dépose de passagers. Une sorte « d'auto-stop organisé » !

Incitations financières

- **Subventionner la réalisation de trajets en covoiturage** au travers d'une campagne d'incitation financière.

Actions d'animation et de sensibilisation

- Mettre en place une **plateforme locale de mise en relation**
- Mener une **campagne de communication** usager pour inciter à la pratique du covoiturage au quotidien.

Mode d'emploi : développer la pratique du covoiturage dans ma collectivité



Le changement de comportement vers la pratique quotidienne du covoiturage nécessite la mobilisation d'une combinaison de leviers et d'acteurs sur le territoire.

Comment procéder ?

1. Diagnostiquer la pratique et le potentiel du covoiturage sur mon territoire.
2. Élaborer une stratégie et planifier des actions en faveur du covoiturage.
Un facteur clef de succès de la politique locale de covoiturage repose dans sa planification, intégrée le cas échéant au plan de mobilité.
3. Évaluer les impacts environnementaux, sociaux et économiques des actions, afin d'adapter les stratégies et initiatives.

Pour ces actions, je peux m'appuyer sur les conseils et études des services déconcentrés de l'État et des opérateurs publics, notamment le CEREMA et l'ADEME. Je peux suivre l'évolution du covoiturage par plateforme sur l'Observatoire du covoiturage quotidien.

Les aides disponibles en 2023 dans le cadre du plan national covoiturage du quotidien et du fond vert :

-  1 € de l'État pour 1 € de la collectivité investi dans une campagne d'incitation au covoiturage menée en 2023.
-  Cofinancement d'études, d'ingénieries locales, d'infrastructures, frais de fonctionnement des lignes de covoiturage, actions d'animation.

Témoignages



« En 2022, 65 000 trajets de covoiturage du quotidien ont été réalisés. Cela représente environ 350 tonnes de CO₂ en moins. L'agglomération est déjà très investie financièrement sur ce sujet et bénéficie de l'aide de l'État, qui finance à hauteur de 50% les trajets réalisés sur notre agglomération. »

Florian Bercault, Maire de Laval et Président de Laval Agglomération



« Je fais du covoiturage principalement pour aller au travail. Le bénéfice financier est important : sur 4 semaines de trajet, j'économise la moitié d'un plein. Et en plus, je rencontre des gens et je limite mes émissions de CO₂. »

Hanna, conductrice en covoiturage depuis 2 ans



« C'est une vraie alternative face à un trajet dépourvu de transports en commun et de pistes cyclables. Et c'est plus sympa quand on est deux dans le véhicule. La ligne de covoiturage organisée par l'agglomération est bien structurée et très fiable. »

Marc, passager en covoiturage depuis 3 ans

Plus d'informations sur :

covoiturage.ecologie.gouv.fr

➤ Cerema : bit.ly/3KCjYyh

➤ Aides Territoires : bit.ly/3UeFMDq